

# Quel serait le premier livre écrit en français, en dehors de la Bible ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse actualisée le 23/02/2022.



By Ji-Elle [CC BY-SA 3.0], via Wikimedia Commons

Dans l'introduction du *Que sais-je* « **Histoire de la langue française** », l'auteur, Jacques Chaurand, mentionne comme texte dans le plus ancien français les « **Serments de Strasbourg** » par lesquels « *Charles le Chauve et Louis le Germanique, redoutant l'esprit aventureux de leur frère Lothaire, se promirent une assistance mutuelle contre celui-ci.* »

Pour en apprendre un peu plus, vous pouvez consulter la page Wikipédia des [Serments de Strasbourg](#).

[14 février 842 : les serments de Strasbourg](#) par André Larané, *Herodote.net*, le 02/05/2019.

**Extrait :**

« Le 14 février 842, à Strasbourg, Louis le Germanique et Charles le Chauve, petits-fils de l'empereur [Charlemagne](#), se prêtent serment d'assistance mutuelle.

*Tous les deux sont en guerre contre leur frère aîné Lothaire, qui a hérité du titre d'empereur de leur père Louis le Pieux, mort deux ans plus tôt.*

*Louis le Germanique prononce son serment en langue romane (l'ancêtre du français) pour être compris des soldats de son rival et associé. Charles le Chauve fait de même en langue tudesque (l'ancêtre de l'allemand).*

*Leur serment est repris par tous les soldats dans leur langue habituelle. C'est que les habitants de l'empire de Charlemagne ont oublié le latin et commencent à se distinguer par leurs*

*idiomes, selon qu'ils vivent à l'ouest ou à l'est de la Meuse.*

»

---

## Pour aller plus loin...

### [Histoire de la langue française](#)

Jacques Chaurand, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2021.

#### **Résumé :**

*« Histoire de la langue française, à partir de la première manifestation de son existence, en 842 avec le texte des Serments de Strasbourg. L'auteur décrit chaque étape de cette histoire en la replaçant dans son contexte socio-politique et en soulignant ses innovations. »* ©Electre 2021

Ce livre est disponible en version numérique par le catalogue de la Bpi sur la base [Cairn](#).

**[842 : Le Serment de Strasbourg](#)** par Jérôme Clément, dans l'émission Brèves histoire de la culture, France Culture, le 03/07/2017.

---

## Sur la même thématique...

[Littérature : Quel fut le premier texte littéraire ?](#)

---

[Eurêkoi](#) – [Bibliothèque publique d'information](#)

---